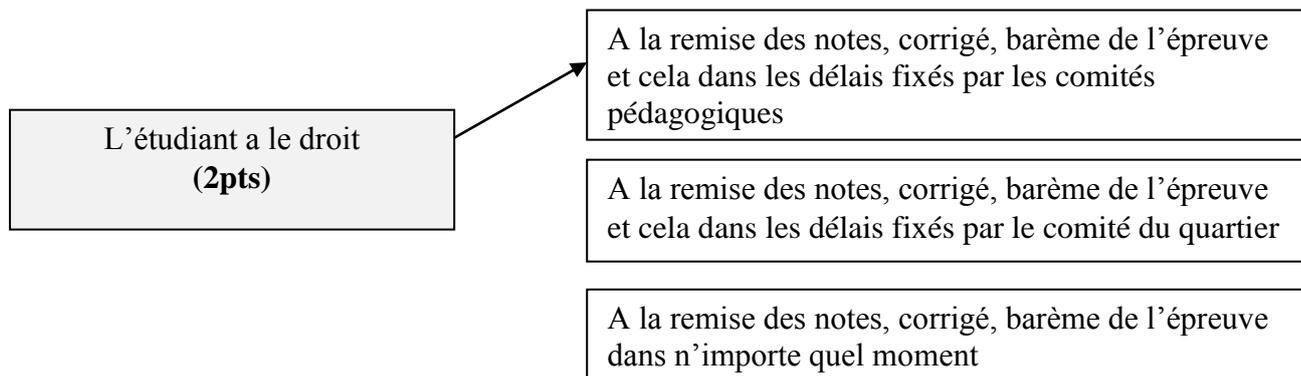
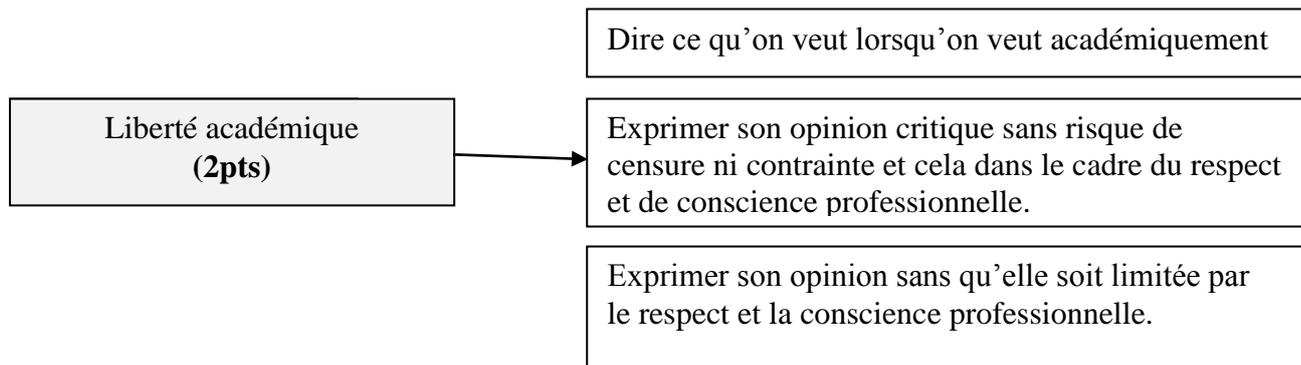
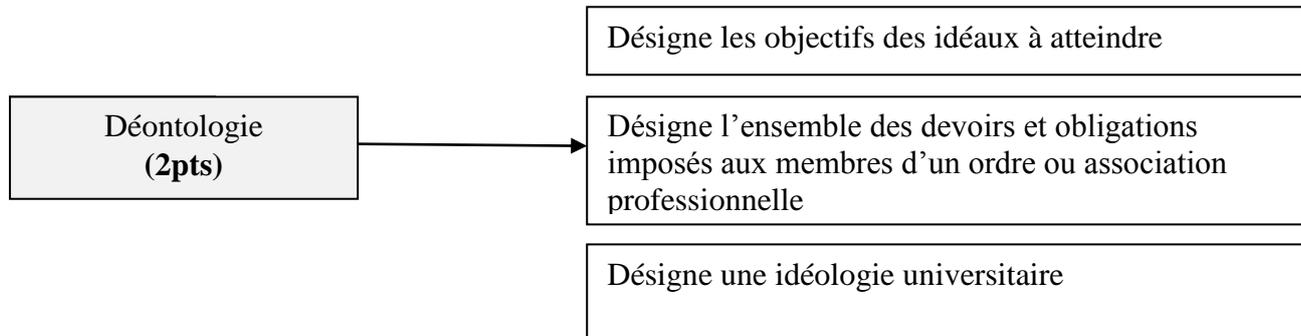
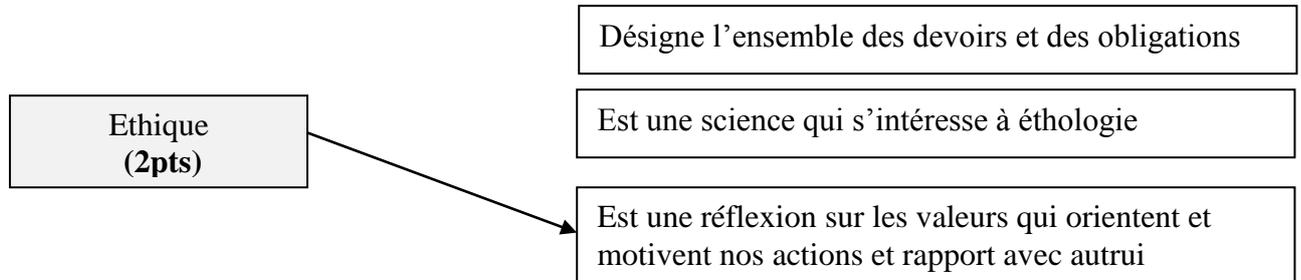


**Module** : Ethique et déontologie  
**Durée** : 01H

Nom et prénom:.....  
Groupe:.....  
Spécialité : .....

Examen N<sup>0</sup> : 01

**Relier avec une flèche :**



L'étudiant ne doit  
(2pts)

Jamais frauder ou recourir au plagiat

pas respecter les résultats des jurys de délibération

Pas rouler avec une vitesse dépassant 80Km/h

L'évaluation et l'appréciation  
du travail de l'enseignant  
(2pts)

Doit porter sur sa situation sociale

Doit porter sur ses bonnes relations avec les  
responsables

Doit porter uniquement sur les critères académiques  
d'enseignement et de recherche.

L'enseignant chercheur doit  
respecter  
(2pts)

Le code de la route

Les principes d'éthique et de déontologie  
universitaire

Doit porter uniquement sur les critères académiques  
d'enseignement et de recherche.

L'étudiant a le droit  
(2pts)

A une évaluation juste, équitable et impartiale

A une évaluation injuste et inéquitable

L'étudiant a le droit  
(2pts)

De créer, conformément à la législation en vigueur,  
des associations à caractère scientifique, sportif..

De créer une association politique et commerciale

L'enseignant  
(2pts)

Doit veiller sur la confidentialité des contenus des  
délibérations, débats et décisions

Doit informer les étudiants des contenus des  
délibérations, débat et décisions prises au sein des  
différentes instances